

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 29 JUIN 2022

Etaient présent.e.s : Madame Ariane WACHTHAUSEN, Vice-Présidente du CCAS, Madame Véronique FRANCE-TARIF, Madame Michèle VIALA, Madame Yann OMBRELLO, Monsieur Éric LUCAS, Monsieur Patrick VILLETTE membres délégué.e.s du Conseil Municipal, Monsieur Robert CHARVIN, Madame Myriam DECHAMPS, Monsieur Jörg KALKBRENNER, Madame Hélène MORVAN, représentant.e.s désigné.e.s par le Maire.

Absent.e.s, excusé.e.s : Monsieur David ROS Président du CCAS , Monsieur Augustin BOUSBAIN, Madame Eliane SAUTERON, membres délégué.e.s du Conseil Municipal, Monsieur Philippe FERRER, Madame Camille LEBORGNE, Monsieur Michel BRUNET, Monsieur Michel MAHE, représentant.e.s désigné.e.s par le Maire.

Nombre de conseiller.e.s en exercice : 17
Nombre de présent.e.s à 14 h10 : 10
Nombre de votant.e.s : 10

Le quorum étant atteint, Madame Ariane WACHTHAUSEN, Vice-Présidente du CCAS ouvre la séance du conseil d'administration à 10h11

2022-14 AFFECTATION DES RESULTATS GLOBAUX 2021 DE L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES (EHPAD) « LES CROCUS »

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Orsay,

Vu le Code de la santé publique,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement d'accompagnement de la société au vieillissement

Vu le décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016 modifiant les dispositions financières applicables aux Établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération n° 2007-27 du 14 décembre 2007 portant création du budget annexe au CCAS en vue d'assurer la gestion du centre d'accueil de jour « les Crocus »

Vu la délibération n°2022-13 du 29 juin 2022 approuvant le compte administratif 2021 annexe au CCAS « les Crocus »,

Vu l'instruction comptable n° 09-006-M22 du 31 mars 2009,

Considérant les résultats 2021 comme suit :

Recettes de fonctionnement	175 336,17 €
Dépenses de fonctionnement	175 467,10 €
Résultat exercice	-130,93 €
reports	0,00 €
résultat cumulé 2021	-130,93 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Propose l'affectation des résultats 2021 suivante : affectation de 130,93 € au compte de report à nouveau déficitaire codifié compte 119.

Précise que cette proposition sera soumise aux instances de tarification.

Certifiée exécutoire, compte tenu de
la transmission en préfecture le : 6 JUL 2022
de la publication le :

8 JUL 2022

Le Président,
David ROS.

